



## FICHE N°2 : TROUVER UN·E PAYSAN·NE LOCAL·E

*Une AMAP commence en général avec un·e maraîcher·e. Des partenariats avec d'autres paysan·ne·s (pain, oeufs, fromage, viande, etc.) peuvent être envisagés par la suite, une fois que le fonctionnement est mieux rodé.*

### QUELS SONT LES PROFILS D'AGRICULTEUR·TRICE·S RECHERCHÉ·E·S ?

- 🍷 Un·e paysan·ne local·e : ce critère dépend de la zone dans laquelle vous habitez (urbaine, périurbaine ou rurale). On cherchera les paysan·ne·s les plus proches des communes dans lesquelles habitent les consommateur·trice·s.
- 🍷 Une ferme à dimension humaine, de taille limitée ou raisonnable.
- 🍷 Des modes de production qui respectent l'environnement, les animaux et les humains : pas de culture OGM, pas de pesticide ni engrais chimique de synthèse.
- 🍷 Des produits diversifiés
- 🍷 La capacité du·de la paysan·ne à être en relation avec les consommateur·trice·s
- 🍷 Le respect des normes sociales

Le groupe porteur du projet AMAP peut aussi décider d'accompagner un·e agriculteur·trice vers un changement de pratique (conversion AB) ou d'aider un·e jeune agriculteur·trice à s'installer.

### COMMENT TROUVER DES PAYSAN·NE·S ?

- 🍷 En contactant le réseau régional
- 🍷 En contactant les organisations professionnelles locales : la Confédération Paysanne, les Bio en Hauts-de-France, etc.
- 🍷 En rencontrant des agriculteur·trice·s sur des marchés.

**La charte des AMAP** définit clairement le type d'agriculture que le système AMAP cherche à soutenir et développer (Voir [Les AMAP pour quelle agriculture ?](#)). Le·la paysan·ne avec le·laquel·le on s'engage en AMAP peut être certifié·e AB ou en cours de conversion AB, ce qui veut dire qu'il·elle a entamé une démarche de certification ; ses méthodes de production répondent au cahier des charges de l'Agriculture Biologique mais est en cours de transition. En l'absence de certification AB, le dialogue, la confiance et la transparence sont alors à privilégier. Des objectifs de transition peuvent être définis. En savoir plus sur l'Agriculture Paysanne : <http://www.agriculturepaysanne.org/>

## LA VISITE DE LA FERME

---

Quand un groupe de consommateur-trice-s désire établir un partenariat avec une ferme, le groupe en formation visite cette ferme, accompagné d'un-e paysan-ne en AMAP dans la même production, et d'un-e représentant-e du réseau régional.

### LES OBJECTIFS DE LA VISITE

- 🚩 Etablir un contact entre l'agriculteur-trice et les consommateur-trice-s, permettre à ces dernier-e-s de découvrir l'environnement de la ferme et ses produits ;
- 🚩 Dresser un état des lieux de la ferme, sans jugement de valeurs, de manière à ce que les consommateur-trice-s s'engagent en connaissance de cause dans l'optique d'une aide à l'adaptation de la ferme au partenariat AMAP ;
- 🚩 Discuter avec le paysan-ne des engagements (voir la charte des AMAP), des intérêts et des contraintes liés au système AMAP.

### EXEMPLES DE QUESTIONS À POSER LORS DE CETTE RENCONTRE

- 🚩 Quel est l'historique de son installation ou de son projet d'installation ? Quelle est son expérience de production, sa formation dans le domaine ?
- 🚩 Quelle est la surface cultivée au total ? La surface sous serre ? Y a-t-il un espace de stockage (chambre froide ou autre) ? Quels types de produits propose-t-il/elle ?
- 🚩 Ses terres sont-elles certifiées Agriculture Biologique ? Si non, pourquoi ? Quelles sont les évolutions possibles ?
- 🚩 A quels prix ? Comment va-t-on construire ensemble un prix juste et équitable ?
- 🚩 Connaît-il-elle le principe des AMAP ? Connaît-il-elle d'autres paysan-ne-s en AMAP ?
- 🚩 Quels sont pour le moment ses débouchés ?
- 🚩 Pourquoi souhaite-il-elle être en AMAP ? Quels intérêts y voit-il-elle ? Quelles difficultés potentielles cela peut-il entraîner pour lui-elle ?
- 🚩 Est-il-elle prêt-e à faire visiter sa ferme, à expliquer son métier régulièrement ?
- 🚩 Connaît-il-elle l'agriculture paysan-ne ? Répond-t-il-elle aux engagements définis ? Sinon quels sont les changements à apporter, et comment peut-on les envisager ?

**PAYSAN-NE-S COMME AMAPIEN-NE-S DOIVENT ÊTRE PARTIE PRENANTE DU PROJET D'AMAP, DANS UNE LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION. UNE FOIS TROUVÉ LE-LA PAYSAN-NE, IL EST INDISPENSABLE DE DÉFINIR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS ENSEMBLE :**

- 🚩 Les types de paniers envisageables (nombre, variété, taille) ;
- 🚩 Le volume de paniers souhaité : nombre de paniers, en adéquation avec la capacité de production et les besoins économiques du-de la maraîcher-e ;
- 🚩 La période envisagée pour le début des livraisons.

## Créer une AMAP - Mode d'emploi

Il est extrêmement important de bien exprimer toutes les attentes de chaque partie. Chacun doit avoir la même perception du partenariat que vous souhaitez établir. C'est en construisant l'AMAP sur de bonnes bases que l'on évitera des difficultés par la suite.

### LE RÔLE DU RÉSEAU RÉGIONAL DANS TOUT ÇA ?

Que le·la maraîche·e partenaire soit déjà en AMAP ou qu'il·elle en découvre tout juste le principe, une mise en relation avec le réseau des AMAP Hauts-de-France est essentielle. Un RDV pourra être pris, afin de lui présenter de façon détaillée le système AMAP, les engagements et les aménagements éventuels que cela peut impliquer. C'est aussi l'occasion de faire un point sur les conditions de rentabilité économique de ce projet, d'aborder les aspects techniques spécifiques liés au système AMAP (planification des cultures, composition des paniers) et de le·la mettre en relation avec d'autres paysan·ne·s en AMAP qui pourront l'épauler et le·la conseiller en cas de besoin.

#### Réseau des AMAP Hauts-de-France

40 avenue Roger Salengro, 62223 Saint-Laurent-Blangy  
06.34.28.73.25 - [contact@amap-hdf.org](mailto:contact@amap-hdf.org)

14 rue du 8 mai 1945, 80090 Amiens  
06.08.93.66.35 - [contact@amap-hdf.org](mailto:contact@amap-hdf.org)